



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE JONZIER-EPAGNY  
(74520)

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	
Date de la convocation		
24/112022		
Acte rendu exécutoire après télétransmission, le		
Publication le		
Les signatures suivent au registre		

<b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>	Feuillet n°2022 –
<b>Séance du 29 novembre 2022</b>	
<b>Nature de l'acte :</b>	<b>Délibération n° 20221129 – 035</b>

L'an deux mil vingt-deux le vingt-neuf novembre, à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 24/11/2021, et sous sa présidence.

**Présents :** Michel MERMIN, Maire, Philippe SAUTIER, Rémi LAFOND, Anne EYCHENNE adjoints, Raffaele SIBIO, Stéphanie BOURNHONNET, Céline TARDY, Vincent RONAT, conseillers.

**Procurations :** Virginie MOURIER à Michel MERMIN, Cécile DUPARC à Philippe SAUTIER et Florian CHAYS à Anne EYCHENNE.

**Absents :** Phil FUHRMANN et Jonathan DUPARC

A été nommé secrétaire : Philippe SAUTIER

**Objet : Décision modificative –virements de crédits :**

M. le Maire explique à l'assemblée qu'il convient de réaliser les virements de crédits suivants :

	Section de fonctionnement	
<b>022</b>	-	26 000.00
<b>6413</b>		+20 000.00
<b>6336</b>		+6 000.00

De plus, une décision modificative de cession doit également être prise :

<b>Ordre entre section</b>	D	675	042	900.00
<b>Ordre entre section</b>	R	2111	040	900.00

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité,

**Article unique :** Adopte les virements de crédits et décision modificative tels que proposés.

Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire.

**Le Maire  
M. MERMIN**